



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique sociale

Question au Gouvernement n° 1697

Texte de la question

MESURES POUR L'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Gaël Yanno, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gaël Yanno. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer.

Afin de tirer les leçons de la crise qui a secoué nos départements et régions d'outre-mer et de ses causes, le Président de la République a lancé, le 19 février dernier, les états généraux de l'outre-mer dans le but de faire émerger des populations concernées des réflexions et des propositions sur les sujets qui conditionnent notre quotidien : la cherté de la vie, l'emploi, la création de richesses, la reconnaissance des identités ultramarines, la protection de notre patrimoine naturel, l'égal accès aux responsabilités, la formation.

Ces états généraux ont donné le coup d'envoi de la plus vaste consultation jamais réalisée auprès des ultramarins d'outre-mer et de France métropolitaine.

M. Patrick Lemasle. C'était une idée de Jégo !

M. Gaël Yanno. Ce chantier sans précédent a permis de proposer cent trente-sept actions dans des domaines très variés : développement économique et social, développement durable, reconnaissance culturelle, éducation.

Vendredi dernier, ces différentes propositions ont été soumises à l'examen du premier comité interministériel de l'outre-mer, réunissant l'ensemble des membres du Gouvernement sous l'autorité du Premier ministre et du chef de l'État.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Ça aussi, c'est Jégo !

M. Gaël Yanno. Madame la ministre, ces mesures étaient attendues par l'ensemble des populations des outre-mer. Pouvez-vous nous exposer les actions essentielles que le Gouvernement entend mettre en oeuvre dans les prochains mois ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. C'est M. Jégo qui devrait vous répondre !

M. le président. La parole est à Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Jégo ! Jégo !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler l'importance du conseil interministériel de l'outre-mer. Je ne détaillerai pas les cent trente-sept mesures, dont les principales et les plus importantes ont été annoncées par le chef de l'État. Je vous dirai simplement, monsieur le député, que je me rendrai dans chacune des collectivités d'outre-mer pour les expliquer. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Dès demain, je pars pour les Antilles avec mon collègue Hervé Novelli et nous nous y livrerons à cet exercice d'explication.

M. Albert Facon. Où est Jégo ?

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre de l'outre-mer*. Il sera beaucoup question du tourisme et du plan pour les petites et moyennes entreprises. Grâce à cette vaste consultation, le Gouvernement a entendu les ultramarins qui auront, demain, la possibilité d'être les véritables acteurs de leur développement, tout en faisant valoir leurs différences, leurs richesses culturelles et leur diversité qui apportent beaucoup à notre pays. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaël Yanno](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1697

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 novembre 2009